

Rubson

Étanchéité par injection

Barrière étanche

Pour murs INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS



- Traitement définitif en profondeur
- Anti-remontée capillaire
- Évite salpêtre, cloquage, décollement, enduits ou papiers peints

FORMULE / PROPRIÉTÉS

Solution aqueuse de méthylsilicate de potassium

Étanchéité des murs extérieurs atteints ou susceptibles d'être atteints par une remontée d'humidité par capillarité (eau provenant du sol qui peut monter jusqu'à 1,5m de hauteur dans le mur).

- Barrière chimique hydrofuge
- Stoppe les remontées d'eau par capillarité à la base des murs
- Forme une barrière étanche au cœur des murs constitués de moellons, pierres calcaires, briques pleines ou creuses, parpaings, pisé, torchis
- Se diffuse très rapidement au cœur du matériau imprégné d'humidité pour former une barrière hydrofuge et empêcher les remontées capillaires
- Évite la formation de salpêtre, le cloquage des enduits intérieurs ou extérieurs, le décollement des peintures ou papiers peints
- Séchage rapide au contact du gaz carbonique présent au cœur du support

DESTINATIONS

- Tout mur non enterré
- Convient sur parpaing creux ou plein, brique creuse ou pleine, pierre
- Ne pas utiliser sur plâtre, carreau de plâtre, matériaux fragiles ou facilement détremposables

MISE EN ŒUVRE

- Nettoyer la zone à traiter par brossage pour éliminer les traces de salpêtre, plâtres morts et enduits cloqués ainsi que les particules non adhérentes.
- Tracer une ligne horizontale à 15cm au-dessus du sol. Percer des trous espacés de 15 cm, inclinés à 15° vers le bas, sur les 2/3 de l'épaisseur du mur, à l'aide d'une perceuse à percussion équipée d'un foret au carbure de tungstène de diamètre 14 mm.
- Placer les injecteurs à vis dans les trous. Pour assurer l'étanchéité entre la maçonnerie et l'injecteur, déposer un cordon de mastic vitrier autour de l'injecteur. Emboîter les vases doseurs sur les injecteurs.
- Verser le produit dans les vases doseurs. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une pompe à injection : le produit se diffusera plus régulièrement et sans agresser les matériaux par simple gravité.

Temps de séchage

- murs très épais : 4 semaines
- murs peu épais : 7 jours

MATÉRIEL ET NETTOYAGE DU MATÉRIEL

RUBSON Kit Etanchéité par injection – barrière étanche.

Nettoyage des outils à l'eau

STOCKAGE

Température de stockage conseillée : 5°C à 25°C

DOSAGE RECOMMANDE

- Murs très épais : 2L par vase
- Murs peu épais : 0.5L par vase

BÉNÉFICES CONSOMMATEURS

- Le produit évite la formation de salpêtre, le cloquage et le décollement des enduits extérieurs et intérieurs
- Lutte efficacement contre le phénomène de remontées capillaires
- Forme une barrière étanche au cœur des murs

CONDITIONNEMENT

RUBSON Etanchéité par injection – barrière étanche est disponible en bidons plastiques de 5L et 20L.

CONSEILS RUBSON

- Éliminer tous revêtements intérieurs
- Après perforation, nettoyer l'intérieur des orifices d'injection afin de ne pas nuire à la diffusion des résines.
- Protéger les sols à proximité de la zone d'injection.
- Dans le cas des remontées d'humidité par le mortier de jointement, percer dans les joints horizontaux et à chaque intersection de joint.
- Ne pas utiliser de matériel en aluminium.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 01 46 84 97 87 ou sur le site <http://mymsds.henkel.com>



Ce produit est classé dangereux. Vous devez vous référer à la fiche de données de sécurité avant toute utilisation. Ce produit est réservé aux professionnels. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

Élimination des déchets :

Restes de produit durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080409.

HENKEL France
SERVICE TECHNIQUE
161, rue de Silly, F-92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 84 97 87
www.rubson.com



Rubson